



Un Observatoire Européen comme outil de développement de la santé communautaire

Le SEPSAC, quésaco ?

L'association « Secrétariat Européen des Pratiques de Santé Communautaire - SEPSAC » dont l'Institut constitue sa branche française, crée des liens depuis 1989 entre des réseaux de pratiques communautaires dans le champ de la santé en Europe et au Québec. A l'interface des politiques, des scientifiques, des pratiques et des citoyens, le Secrétariat est le carrefour de l'information sur les pratiques de soins communautaires en Europe.

Observer et analyser des pratiques « Vigies » à un niveau européen, pour élaborer des recommandations politiques

En 2004, le SEPSAC a eu l'opportunité cette année, grâce à un financement de la communauté Française de Belgique, de mettre en place un Observatoire des pratiques de santé communautaires sur différents pays européens. Cet observatoire pourrait être, d'une part support à un travail de lobbying et de recommandations politiques en matière de santé communautaire et d'autre part, un outil d'aide aux actions en offrant aux acteurs de la santé communautaire une méthode pour enrichir le concept de santé communautaire et les conditions de son bon développement.

L'objectif de l'Observatoire, qui est programmé sur 5 ans, **est d'alimenter un Cahier de propositions globales pour le développement de stratégies de renforcement des actions communautaires dans le champ de la santé** (expression de l'OMS – Ottawa) qui seront déclinées dans chaque pays.

A partir de l'observation d'un certain nombre de pratiques de terrain, que l'on qualifiera alors de « pratiques vigies », **il s'agit d'identifier les facteurs facilitants et les facteurs de résistance des pratiques communautaires.**

Evaluer la progression et l'impact de 21 projets en santé communautaire, en vue d'améliorer le processus communautaire

En fin d'année 2004, 21 porteurs de projet espagnols, belges et français ont adhéré à cette aventure et accepté d'observer et d'analyser leurs pratiques de santé communautaire. En 2005, une grille d'observation commune aux 3 pays a été construite. Cet outil d'évaluation des pratiques vigies comprenait :

- des critères de définition d'une action communautaire en santé,
- des indicateurs d'évaluation découlant des critères de qualité précédents.

L'ensemble constitue aujourd'hui le modèle conceptuel proposé par le SEPSAC.

Une aventure qui s'engage sur au moins cinq ans

L'observatoire c'est donc :

- des programmes de santé communautaire comme lieux ressources d'information, qui acceptent de transmettre cette information sur des modes comparables,
- un espace annuel de débats, d'échanges de savoirs et de pratiques et d'analyse au niveau international,
- une publication bisannuelle collective de recommandations issues de l'analyse et de la pratique à destination des pouvoirs publics, des collectivités locales, des acteurs de la promotion de la santé.

En France, ce sont sept porteurs qui se sont engagés dans cette aventure en 2004 :

- des associations : L'Ecume du Jour à Beauvais, l'Association communautaire Santé bien-être à Saint-Denis, la Maison pour un développement solidaire à Paris, Advocacy-France,
- des communes : Lorient, Mulhouse (coordination Santé), Saintes (Centre communal d'action sociale).